



**MAIRE**  
Marc L'Heureux

**CONSEILLERS (ÈRE)**

Martin Tassé  
Clément Légaré  
Alain St-Louis

André Ste-Marie  
Pierre Gauthier  
Peter L. Venezia

**DIRECTEUR GÉNÉRAL ET  
RESPONSABLE DE L'URBANISME**

Pascal Caron      **Poste 5303**

**SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

Annie Bellefleur      **Poste 5301**

**DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS**

James Harney      **Poste 5302**

**SECRÉTAIRE-COMPTABLE**

Karine Sigouin      **Poste 5300**

## MESSAGE DU MAIRE

*Comme le veut la coutume, nous vous envoyons le compte de taxes municipales après les festivités du 49<sup>e</sup> Carnaval de Brébeuf. Nous remercions la participation citoyenne et le comité des loisirs sans lesquels une telle organisation serait impossible.*

*Cette année, nous avons maintenu le taux de la taxe foncière générale à 0,63\$ par cent dollars d'évaluation et la taxe de sécurité publique à 0,16\$ par cent dollars d'évaluation. Nous avons aussi déterminé les dépenses ponctuelles non récurrentes qui seront assumées à l'aide de notre surplus. De nouvelles constructions et plusieurs rénovations ont contribué à augmenter notre assiette foncière. Nous constatons des rénovations majeures dans nos fermes effectuées par la relève agricole. L'augmentation de la valeur des rénovations est un bon indice de vitalité d'un village.*

*La quote-part à la MRC des Laurentides a subi une augmentation de 3,00\$ pour un montant total de 79,75\$.*

*La Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest (RIMRO) a débuté la collecte des matières organiques (3<sup>e</sup> voie) et la réponse de la population à ce nouveau service est plus élevée que la moyenne, elle se traduit par un détournement de l'enfouissement de 22 % pour les trois premiers mois d'opération. Les coûts pour*

*l'enfouissement (RIDR) et pour le recyclage (Tricentris) ont augmenté sensiblement, de plus nous voulons restaurer notre réserve pour l'achat de bacs. Dans cette optique, le tarif « enlèvement des ordures résidentielles » passera à 200\$ en hausse de 20\$ pour 2020.*

*Encore cette année, nous poursuivrons notre approche collaborative avec les autres municipalités en ce qui concerne le partage des ressources. Ainsi, nous confirmons que le partage des équipements sportifs avec la Ville de Mont-Tremblant est maintenu pour l'année 2020. De plus, nous partageons encore cette année, une ressource avec la municipalité de Montcalm dont les mandats seront principalement en loisirs et en urbanisme.*

*Le bulletin présente plusieurs explications sur le budget et le programme triennal d'immobilisations; bonne lecture.*

Marc L'Heureux



## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES PRÉSENTATION NORMALISÉE (MAMH)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES		
	Budget 2020	Budget 2019
<b>REVENUS</b>		
Recettes de taxes et quotes-parts	1 341 533 \$	1 309 541 \$
Compensation tenant lieu de taxes	10 421 \$	1 587 \$
Services rendus aux organismes municipaux	2 010 \$	1 839 \$
Autres services rendus	40 309 \$	53 445 \$
Imposition de droits	29 300 \$	34 300 \$
Amendes et pénalités	8 500 \$	8 500 \$
Transferts gouvernementaux	94 450 \$	84 450 \$
Autres revenus	3 000 \$	3 000 \$
Affectations		
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 529 523 \$</b>	<b>1 496 662 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Administration générale	(330 609) \$	(324 538) \$
Sécurité publique	(188 364) \$	(186 851) \$
Transport	(304 600) \$	(283 451) \$
Hygiène du milieu	(304 777) \$	(313 508) \$
Santé et bien-être	(1 700) \$	(1 700) \$
Urbanisme et développement	(154 267) \$	(137 808) \$
Loisirs et culture	(197 524) \$	(218 713) \$
Frais de financement	(27 340) \$	(33 502) \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>(1 509 181) \$</b>	<b>(1 500 071) \$</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT CONCILIATION</b>	<b>20 342 \$</b>	<b>(3 409) \$</b>
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>		
Excédent de fonctionnement affecté aux immobilisations	- \$	- \$
Remboursement de la dette à long terme	<b>(62 695) \$</b>	(68 278) \$
Remboursement au fonds de roulement	- \$	(5 500) \$
Appropriation de réserves	42 353 \$	77 187 \$
<b>TOTAL CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>	<b>(20 342) \$</b>	<b>3 409 \$</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) À DES FINS FISCALES</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS À DES FINS FISCALES		
	Budget 2020	Budget 2019
<b>REVENUS</b>		
Transferts	- \$	- \$
Autres revenus	\$	354 888 \$
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT CONCILIATION</b>	<b>\$</b>	<b>354 888 \$</b>
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS</b>		
Administration	(2 500) \$	(70 000) \$
Transports	(90 000) \$	(311 388) \$
Hygiène du milieu	(28 000) \$	- \$
Loisirs et culture	(55 600) \$	(49 000) \$
<b>TOTAL DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS</b>	<b>(176 100) \$</b>	<b>(430 388) \$</b>
<b>AFFECTATIONS</b>		
Affectation des activités de fonctionnement	- \$	- \$
Financement à long terme	- \$	- \$
Excédent de fonctionnement, Fonds Réservés, Fonds de roulement	176 100 \$	75 500 \$
<b>TOTAL CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>	<b>176 100 \$</b>	<b>75 500 \$</b>
<b>(EXCÉDENT) DÉFICIT À DES FINS FISCALES</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

### COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

Veuillez prendre note qu'à compter du 21 mai 2020, la collecte des matières organiques se fera le jeudi au lieu du lundi.

De plus, tel que spécifié à la réglementation concernant les matières résiduelles: après la collecte, les bacs ne peuvent pas rester en bordure des rues, ils doivent être rapportés à la maison.

# PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022

## ANNÉE DE RÉALISATION 2020

### A TRAVAUX DE RÉFECTIONS MAJEURES SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX

#### Réfection de divers tronçons sur les chemins municipaux

Coût estimé 75 000 \$

Financement du projet

75 000 \$ Revenus reportés

– Réfection et entretien de certaines voies publiques

Toutes subventions obtenues dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale ou de tout autre programme seront appliquées au budget de réfection de ces chemins intermunicipaux.

### B REMPLACEMENT DU SYSTÈME INFORMATIQUE – AUTOMATION AQUEDUC ET ÉGOÛTS

Coût estimé 28 000 \$

Financement du projet

23 800 \$ Appropriation de l'excédent affecté – Aqueduc

4 200 \$ Appropriation de l'excédent affecté – Égoûts

### C ACQUISITION DE VAISSELLE POUR LA SALLE COMMUNAUTAIRE

Coût estimé 2 500 \$

Financement du projet

2 500 \$ Appropriation du surplus du fonds général

### D AFFICHAGE DES ADRESSES CIVIQUES

Coût estimé 5 000 \$

Financement du projet

5 000 \$ Appropriation du surplus du fonds général

### E RÉFECTION DU TERRAIN DE TENNIS

Coût estimé 40 000 \$

Financement du projet

40 000 \$ Appropriation du surplus du fonds général

### F ACQUISITION D'UN CHARIOT SUR ROUES – BIBLIOTHÈQUE

Coût estimé 600 \$

Financement du projet

600 \$ Appropriation du surplus du fonds général

### G ÉQUIPEMENTS POUR LA PLAGE

Coût estimé 2 000 \$

Financement du projet

2 000 \$ Appropriation du surplus du fonds général

### H ACQUISITION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION

Coût estimé 10 000 \$

Financement du projet

10 000 \$ Appropriation du surplus du fonds général

### I AMÉLIORATION AU PARC BRÉGEOIS

Coût estimé 1 500 \$

Financement du projet

1 500 \$ Revenus reportés – Parcs et terrains de jeux

### J AMÉLIORATION À LA PISTE MULTIFONCTIONNELLE

Coût estimé 1 500 \$

Financement du projet

500 \$ Appropriation du surplus du fonds général

1 000 \$ Revenus reportés – Parcs et terrains de jeux

### K INSTALLATION DE FILETS POUR TERRAIN DE BALLE

Coût estimé 10 000 \$

Financement du projet

10 000 \$ Appropriation du surplus du fonds général

## ANNÉE DE RÉALISATION 2021

### L TRAVAUX DE RÉFECTIONS MAJEURES SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX

Réfection de divers tronçons sur les chemins municipaux

Coût estimé 75 000 \$

Financement du projet

75 000 \$ Revenus reportés – Réfection et entretien de certaines voies publiques

Toutes subventions obtenues dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale ou de tout autre programme seront appliquées au budget de réfection de ces chemins intermunicipaux

### M AFFICHAGE DES ADRESSES CIVIQUES

Coût estimé 5 000 \$

Financement du projet

5 000 \$ Appropriation du surplus du fonds général

### N ACQUISITION D'UN CAMION

Coût estimé 50 000 \$

Financement du projet

25 000 \$ Appropriation du surplus du fonds général

25 000 \$ Appropriation du fonds de roulement

## ANNÉE DE RÉALISATION 2022

### O TRAVAUX DE RÉFECTIONS MAJEURES SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX

Réfection de divers tronçons sur les chemins municipaux

Coût estimé 75 000 \$

Financement du projet

75 000 \$ Revenus reportés – Réfection et entretien de certaines voies publiques

Toutes subventions obtenues dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale ou de tout autre programme seront appliquées au budget de réfection de ces chemins intermunicipaux

### P AFFICHAGE DES ADRESSES CIVIQUES

Coût estimé 5 000 \$

Financement du projet

5 000 \$ Appropriation du surplus du fonds général

## EXPLICATIONS SUR LA TAXATION 2020 (Règlement 249-19)

### TAXES FONCIÈRES 0,79 \$/100 \$

Le taux de la taxe foncière est maintenue à 0,79\$/100\$. La présentation distingue la taxe foncière générale à 0,63\$/100\$ de celle de la taxe imposée pour la sécurité publique qui englobe les services de la Sûreté du Québec, le service d'incendie ainsi que l'agence de sécurité à un taux de 0,16\$/100\$.

### Tarif quote-part MRC (79,75\$/dossier)

La participation financière de notre municipalité pour tous les services de la MRC des Laurentides en 2020 est de 55 338 \$ incluant le service de transport adapté. Le tarif est maintenant à 79,75 \$ par dossier d'évaluation.

### Tarif enlèvement des ordures (200 \$/unité de logement)

Le tarif est maintenant à 200 \$ par unité de logement, considérant l'augmentation des coûts de collecte et de traitement, ainsi que l'ajout de la collecte des matières organiques.

### Tarif entretien aqueduc (230 \$/unité de logement)

Le tarif d'entretien du réseau d'aqueduc et du procédé d'alimentation et de traitement de l'eau potable est maintenu à 230 \$ par unité de logement.

### Tarif financement aqueduc- RÈGLEMENTS 199-02, 205-04 et 226-11

Le tarif établi pour le remboursement des échéances annuelles des règlements d'emprunt 199-02, 205-04, et 226-11 est calculé de la façon suivante pour tous les terrains situés dans le secteur desservi par l'aqueduc municipal:

0,668 ¢ du mètre linéaire de frontage

0,0159 ¢ du mètre carré de superficie

30,32 \$ par dossier d'évaluation

40,11 \$ par unité de logement desservi par le réseau d'aqueduc.

### Tarif entretien égouts (250 \$/unité de logement)

Le tarif d'entretien du réseau d'égouts et du procédé de traitement des eaux usées est maintenu à 250 \$ par unité de logement.

### Tarif financement égouts - Procédé de traitement (0,0436 \$/m.c.)

Tous les propriétaires de terrains situés dans le secteur desservi par le réseau d'égouts doivent payer un tarif de 0,0436 \$/m.c. pour le remboursement des échéances annuelles en capital et intérêts des emprunts effectués par la S.Q.A.E. pour la construction du procédé de traitement. Ce taux est similaire à celui de l'an dernier.

### TARIF CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES INSECTES PIQUEURS

Le tarif pour le contrôle biologique des insectes piqueurs est le même depuis 2015. Un tarif de 94\$ par unité de logement et de 20\$ pour les terrains vacants pour assumer cette dépense de 63 945\$.

## FEUX DE PLEIN AIR

### VOUS DEVEZ OBTENIR UN PERMIS

N'oubliez pas d'obtenir un permis (gratuit) au bureau municipal avant d'allumer un feu de plein air, sous peine d'une amende de 100 \$. Le permis n'est pas requis durant l'hiver (30 novembre au 15 mars). Il n'est pas requis d'obtenir un permis pour les feux de camp de moins d'un mètre par un mètre et de moins d'un mètre de hauteur. Il est interdit de brûler des déchets, des matériaux de construction, des matières toxiques, des matières plastiques, caoutchouc ou autres, d'où émane une fumée polluante. Nous vous rappelons que votre feu de plein air ne doit pas nuire au voisinage par le dégagement de fumée ou d'odeur.

### CONSTRUCTION, RÉNOVATION, INSTALLATION SEPTIQUE ET AMÉNAGEMENT D'UN PUIITS

Vous devez obtenir un permis de la municipalité avant de commencer tous travaux de construction, de rénovation ou d'aménagement sur votre propriété.

Contactez le service d'urbanisme (819-425-9833 poste 5307 / 5303) ouvert les lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 16 h 30. Afin de vous éviter toute attente, nous vous recommandons de prendre rendez-vous.

### CONTRÔLE DE LA FRÉQUENCE DE LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Un règlement municipal contrôle la fréquence de la vidange des fosses septiques selon les normes du règlement provincial :

Aux deux (2) ans pour les résidences permanentes.

Aux quatre (4) ans pour les résidences saisonnières.

Chaque propriétaire d'une installation septique doit remettre à la municipalité une copie de la facture de vidange, selon la fréquence indiquée ci-haut.

### VENTE DE GARAGE

Vous devez obtenir un certificat d'autorisation (5 \$) avant la tenue d'une vente de garage sur votre terrain. Vous pouvez obtenir ce certificat au bureau municipal durant les heures d'ouverture du bureau.

## SECRÉTARIAT MUNICIPAL

217 Route 323, Brébeuf

Téléphone : (819) 425-9833 poste 5300

Télécopieur : (819) 425-6611

Site WEB : [www.brebeuf.ca](http://www.brebeuf.ca)

Courriel : [secretariat@brebeuf.ca](mailto:secretariat@brebeuf.ca)

### Jours et heures d'ouverture

**Lundi, mardi, jeudi**

**8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30**

**Vendredi de 8 h 30 à 12 h**

**Le bureau est fermé le mercredi**

Vous pouvez rencontrer les officiers municipaux en dehors des heures d'ouverture du bureau, sur rendez-vous.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Utilisez les services de votre bibliothèque municipale située au rez-de-chaussée de la salle communautaire.

### La bibliothèque est ouverte les

**Lundi de 13 h 30 à 16 h 30**

**Jeudi de 13 h 30 à 19 h**

**Samedi de 10 h à 12 h**

Vous pouvez également déposer vos livres dans la chute de livres placée à l'extérieur près de l'entrée principale. Consultez la liste des nouveautés mise à jour mensuellement sur le site web de la municipalité.

**Téléphone: (819) 425-9833 poste 5305**

**Responsable : Abbie Roy**